

**SESSION DU JEUDI 11 JUIN 2015 (10 h 00)**

1. Adoption de l'ordre du jour

**Activités non législatives**

2. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

**Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

3. (évent.) Approbation de la liste des points "A"

TRANSPORTS

Aériens

4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 261/2004 établissant des règles communes en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol, ainsi que le règlement (CE) n° 2027/97 relatif à la responsabilité des transporteurs aériens en ce qui concerne le transport aérien de passagers et de leurs bagages **(première lecture)** (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 100 TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0072 (COD)

* Rapport sur l'état d'avancement des travaux

8693/15 AVIATION 52 CONSOM 75 CODEC 678

Terrestres

5. Quatrième paquet ferroviaire: volet "marché" **(première lecture)** (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 91 TFUE)

* + - 1. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2012/34/UE établissant un espace ferroviaire unique européen, en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer et la gouvernance de l'infrastructure ferroviaire

Dossier interinstitutionnel: 2013/0029 (COD)

* + - 1. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1370/2007 en ce qui concerne l'ouverture du marché des services nationaux de transport de voyageurs par chemin de fer

Dossier interinstitutionnel: 2013/0028 (COD)

* Rapport sur l'état d'avancement des travaux

8959/15 TRANS 165 CODEC 729

5985/13 TRANS 36 CODEC 216

5960/13 TRANS 35 CODEC 209

Maritimes

6. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant les prescriptions techniques applicables aux bateaux de navigation intérieure et abrogeant la directive 2006/87/CE du Parlement européen et du Conseil **(Première lecture**) (\*)

(Base juridique proposée par la Commission: article 91 TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0302 (COD)

* Orientation générale (●)

9008/15 TRANS 167 MAR 65 CODEC 738

+ COR 1

13717/13 TRANS 475 MAR 133 CODEC 2035

**Divers**

7. a) Rapport sur l'évaluation intermédiaire du cadre d'action de l'UE pour la sécurité routière 2011-2020

* Informations communiquées par la Commission

b) RTE-T & MIE: Rapport Christophersen/Bodewig/Secchi: état d'avancement du premier appel à propositions pour le MIE et journées RTE-T (Riga, 22-23 juin 2015)

* Informations communiquées par la Commission

c) Troisième rencontre des ministres des transports de l'ASEM (Riga, 29-30 avril 2015)

* Informations communiquées par la présidence

d) Plan directeur Shift2Rail

* Informations sur l'état d'avancement des travaux communiquées par la Commission, à la demande de la délégation française

e) Programme de travail de la prochaine présidence

* Informations communiquées par la délégation luxembourgeoise

**SESSION DU VENDREDI 12 JUIN 2015 (10 h 00)**

TÉLÉCOMMUNICATIONS

**Délibérations législatives**

**(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)**

8. (évent.) Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures relatives au marché unique européen des communications électroniques et visant à faire de l'Europe un continent connecté, et modifiant les directives 2002/20/CE, 2002/21/CE et 2002/22/CE ainsi que les règlements (CE) n° 1211/2009 et (UE) n° 531/2012 **(Première lecture) (\*)**

(Base juridique proposée par la Commission: article 114 TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2013/0309 (COD)

* Accord politique

13555/13 TELECOM 232 COMPET 646 MI 753 CONSOM 161 CODEC 2000

+ ADD 2

+ REV 1 (sv)

9. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil établissant un programme concernant des solutions d'interopérabilité pour les administrations publiques, les entreprises et les particuliers en Europe (ISA2) L'interopérabilité comme moyen de moderniser le secteur public (**Première lecture**)

Dossier interinstitutionnel: 2014/0185 (COD)

* Orientation générale

11580/14 TELECOM 139 COMPET 437 CODEC 1567

10. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'accessibilité des sites web d'organismes du secteur public (**Première lecture**) **(\*)**

(Base juridique proposée par la Commission: article 114 TFUE)

Dossier interinstitutionnel: 2012/0340 (COD)

* Rapport sur l'état d'avancement des travaux

17344/12 TELECOM 250 CONSOM 155 MI 811 CODEC 2936

**Activités non législatives**

11. Stratégie pour un marché unique numérique en Europe

* Présentation par la Commission
* Échange de vues

8672/15 COMPET 185 TELECOM 109 AUDIO 11 DIGIT 32 RECH 107 MI 291

PI 32 IND 72 ECOFIN 308 ENER 139 DATAPROTECT 70

CYBER 31 JUSTIV 101 EJUSTICE 56 CULT 29 EDUC 122

+ ADD 1

12. Projet de conclusions du Conseil sur le transfert de la gestion des fonctions relevant de l'IANA (organisme responsable de la gestion des adresses IP) à la communauté mondiale multipartenaire

* Adoption

**Divers**

13. a) Proposition législative en cours

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

* Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information (SRI) dans l'Union **(première lecture)**

Dossier interinstitutionnel: 2013/0027 (COD)

* Informations communiquées par la présidence

b) Programme de travail de la prochaine présidence

* Informations communiquées par la délégation luxembourgeoise

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(\*) Point sur lequel un vote peut être demandé.

(●) Lorsqu'il adopte une orientation générale après l'adoption par le Parlement européen de sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.

NB: Veuillez transmettre au service du protocole, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: protocole.participants@consilium.europa.eu

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.